DPC COMITE ANTI-INFECTIEUX

Mise en place d'une politique de bon usage des anti-infectieux

Cette formation se déroule en classe inversée (voir fiche explicative):

1. Temps personnel d'apprentissage = 7h de formation en non présentiel

2. Temps de formation présentiel = 7h soit 1 journée

Vous aurez accès aux activités demandées à distance via la plateforme universitaire 3 semaines avant votre formation.

Objectif de la formation

Mettre en place une politique de bon usage des anti-infectieux avec une optimisation de la prescription et le suivi de la consommation

Contexte

La prévention et la maitrise de l'antibiorésistance constituent l'axe 2 du Propias. Ainsi chaque établissement de santé et médico-social doit mettre en place une politique de bon usage des anti-infectieux. Cette formation vous apportera les bases scientifiques, l'argumentaire et des outils pour impulser une prescription raisonnée des antibiotiques. De la même manière nous aborderons les grands principes de la surveillance de la consommation des antibiotiques et de l'évaluation des prescriptions.

Personnes concernées

- médecins
- pharmaciens
- bactériologistes
- professionnels de l'hygiène et de santé publique

Responsables pédagogiques

- **Dr O. BAUD** CHU Clermont-Ferrand
- **Dr A. LEPAPE** Groupement Hospitalier Sud, HCL, Pierre Bénite

Coordination
CClin Sud-Est

7 décembre 2017

Lyon

450 euros

2 jours : 1 en non présentiel et 1 en présentiel

Effectif
min. 10 – max. 20

Programme

En non présentiel

- **Identifier les moyens de suivi de la consommation des anti-infectieux**
  - ✓ consommation des anti-infectieux en France et ailleurs
  - ✓ données de consommation agrégées (tableau de bord)
  - ✓ méthodes quantitatives et qualitatives d'étude de la consommation d'anti-infectieux
- **Identifier les différents moyens pour modifier la prescription des antibiotiques dans les établissements de santé et établissements médico-sociaux**
  - ✓ indicateurs de consommation des antibiotiques
- **Optimiser les prescriptions**
  - ✓ couples bactéries-antibiotiques à l'hôpital
  - ✓ principes de pharmacocinétique et de pharmacodynamie
- **Etre capable de réaliser un audit de prescription des antibiotiques**
  - ✓ audit de prescription, audit de l'antibiothérapie curative et prophylactique

En présentiel

- **Mettre en place une politique de bon usage des anti-infectieux**
  - ✓ rôle des différents intervenants : pharmaciens, microbiologistes, cliniciens, référents, médecins de santé publique
  - ✓ outils de la maîtrise de l'utilisation des anti-infectieux, protocoles
- **Optimiser les prescriptions**
  - ✓ intérêt des associations, durées de traitement, règles de base et principes généraux d'une antibiothérapie
- **Identifier les différents moyens pour modifier la prescription des antibiotiques dans les établissements de santé et établissements médico-sociaux**
  - ✓ étude descriptive des moyens : restriction de classes, prescription seniorisée, cycling, désescalade, « automatic stop order », ordonnance spécifique, prescription informatisée ■

La classe inversée

La formation à laquelle vous vous êtes inscrit répond à une méthodologie de classe inversée.

Définition : la classe inversée (ou renversée, en anglais flipped classroom) est une approche pédagogique qui se déroule en non présentiel et en présentiel : en non présentiel est réalisé l'apport de connaissances et en présentiel la mise en application de celles-ci, ce qui amène une modification des rôles traditionnels d'apprentissage. Ce n'est plus l'enseignant qui apporte des connaissances mais c'est le stagiaire lui-même qui part à la recherche du savoir. Les activités en présentiel deviennent ainsi plus attractives pour les stagiaires car ils deviennent **acteurs de leur apprentissage**.

Vous aurez donc à suivre :

- **une 1ère partie** de la formation en **non présentiel** qui débutera 3 semaines avant la formation : les activités (3 modules) vous seront proposées via une plateforme universitaire de l'université Claude Bernard.
  Suite à votre inscription, l'université Claude Bernard vous adressera par mail un lien qui vous permettra d'accéder aux supports nécessaires à votre formation.
  Les modules seront ouverts de façon successive (1 par semaine).
  Outre des apports théoriques il vous sera demandé un travail en retour sous forme de quiz, retour d'expérience, synthèse.
  Ces travaux valident votre temps de formation personnel non présentiel estimé à 7h00.
  Ils seront aussi utilisés en présentiel pour alimenter la mise en pratique.

- **une 2ème partie en présentiel** sera utilisée pour mettre en application les données théoriques que vous aurez étudiées ou recherchées en non présentiel (cas concrets, mises en pratiques…).

Cette méthodologie permet au professionnel de valider son obligation de DPC (développement professionnel continu), (cf loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, art. L. 4133-1).